



EDITORIAL



En ma qualité de municipal en charge de l'aménagement du territoire, je souhaite vous donner quelques informations relatives à ce

dicastère.

En 1992, il y avait 1480 habitants établis à Corcelles. Pour le budget 2023, nous avons tablé sur 3000 habitants. La population a donc plus que doublé en 30 ans. Cette démographie galopante fait que les divers services comme : les écoles, l'eau, ou l'épuration par exemple, sont en constante mutation. Suite à la votation fédérale de mars 2013, le peuple suisse s'est prononcé en faveur de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Pour être en adéquation avec cette loi, notre commune doit réviser son Plan d'Aménagement Communal (PACom). Les buts sont divers, comme par exemple : éviter le mitage du territoire ou réduire les zones à bâtir surdimensionnées pour une utilisation du sol qui se fasse de manière cohérente, pour un développement harmonieux du village et de manière coordonnée. Pour y arriver, un bureau d'urbanistes suit le planning prévu pour nous livrer un nouveau PACom d'ici début 2025. Une commission du conseil communal et la municipalité participent à diverses séances pour orienter les urbanistes sur les possibilités d'aménagements dans tous les secteurs du village.

A terme, ce nouveau plan permettra de savoir à quels endroits et dans quelles mesures il peut y avoir de nouvelles constructions et encourager la densification à l'intérieur du périmètre bâti, pour accueillir de nouveaux habitants. Je souhaite à chacun une bonne lecture de ce Corcall'infos et une toute belle fin d'année. Prenez soin de vous.

Daniel Givel, Municipal



Démission de Madame la Syndique

Comme déjà annoncé par les médias, Mme Nicole Rapin, Syndique de notre commune depuis 2019 et municipale depuis 2008, quittera l'exécutif au 30 novembre 2022.

Sa décision a été motivée par le fait d'une surcharge de travail et d'un emploi du temps chronophage dus à son activité professionnelle et surtout de par sa nouvelle fonction de députée au Grand Conseil.

Au moment de mettre sous presse la présente édition de notre journal, son remplaçant n'est pas encore connu, l'élection complémentaire étant fixée au 27 novembre prochain avec deux candidats en lice.

Concernant la Syndicature, l'élection complémentaire est fixée au 12 mars 2023 s'il y a plusieurs candidats en lice. D'ici-là, la Municipalité sera dirigée par le vice-syndic en fonction.

La Municipalité tient à remercier sincèrement Mme Nicole Rapin pour les 14 années passées au sein de l'exécutif corçallin, lequel a pu bénéficier de la compétence et de la disponibilité d'une personne dévouée et engagée pour le bien de notre collectivité.

Nous lui souhaitons nos meilleurs vœux pour la suite de ses activités politiques, professionnelles et privées.

Dans cette édition

Page 2

- Présentation de 3 conseillers communaux

Page 3

- Travaux dans L'Arbogne

Page 4

- Jubilaires 2022

Page 5

- Sortie du «Bel-Âge»

Page 6

- Vendanges 2022

Pages 7-8-9

- Diverses informations municipales

Pages 10-11

- Présentation de deux sociétés locales

Page 12

- Présentation de deux collaborateurs

Page 13

- Rivières et ruisseaux de Corcelles

Page 14

- Brisolée 2022

Page 15

- Calendrier caveau 2023

Page 16

- Fenêtres de l'Avent

Présentation de 3 conseillers communaux

Patricia Egli

45 ans, gestionnaire de crédit

Ma motivation à faire partie du Conseil communal tient avant tout à, après la prise de connaissance des sujets, d'essayer d'apporter ma contribution à la progression de notre village.

Mes hobbies sont principalement ma famille, mon travail, le cinéma, les randonnées, le ski et le cani-cross.



José Fonseca

52 ans, entrepreneur dans la branche de la construction et de l'immobilier.

Ma motivation première de siéger au Conseil communal est de participer à la vie active de notre commune, dans son présent comme pour son futur. Convaincu que nous pouvons faire de belles choses si nous marchons tous main dans la main.

Mes hobbies et loisirs : le golf, l'opéra et le football qui me passionne tout particulièrement

Stéphane Galley

37 ans, expert de douane

Cela fait 10 ans que je réside à Corcelles. Je me suis présenté au Conseil communal afin de mieux cerner le fonctionnement de notre commune et favoriser le débat d'idées pour trouver les meilleures solutions.

Durant la période estivale, je pratique volontiers le VTT et la randonnée en montagne. En hiver, je m'adonne au ski et à l'unihockey.



Nous rappelons que les séances du Conseil communal sont publiques et que tout un chacun peut y assister.

Les dates des séances sont consultables sur notre site internet : www.corcelles.ch

Notre partenaire média

on peut faire mieux pour **booster** votre communication

media f

Fribourg | Bulle | Payerne | Montreux

Travaux dans l'Arbogne

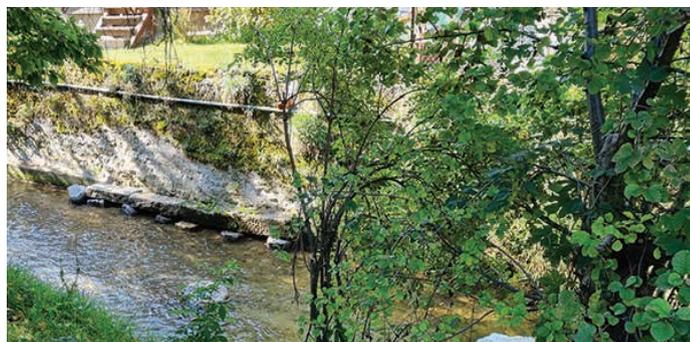
Le point de vue du Voyer des eaux

L'Arbogne en traversée du village de Corcelles-près-Payerne est un cours d'eau « non corrigé » selon les termes de la loi vaudoise sur la police des eaux dépendant du domaine public (LPDP du 3 décembre 1957). La surveillance et l'entretien courant de l'Arbogne incombent, par conséquent, à la commune. Les travaux d'entretien qui ont été réalisés dans le secteur « Clos-à-Pugin » ont consisté à consolider ponctuellement les fondations et le mur en rive gauche de la rivière, à évacuer quelques embâcles et à gérer le cordon boisé en rive droite. Une plus-value environnementale en la création de quelques caches à poissons a complété les interventions effectuées par l'entreprise de génie civil. Tous ces travaux ont été subventionnés par la Direction générale de l'environnement, division ressources en eau et économie hydraulique. Le montant de la subvention s'est élevé à 60%. Le solde des 40% a été pris en charge par la commune de Corcelles-près-Payerne.

Claude-Alain Davoli, voyer des eaux.



Avant



Après

Le point de vue du Garde-pêche

« Juste avant les travaux effectués à la fin juin, dans l'Arbogne, à Corcelles-Payerne, une pêche électrique de sauvetage a été effectuée par mon collègue M. Porchet, aidé par un ancien garde-pêche auxiliaire, M. Chaudet. Le but de cette pêche était de capturer les poissons présents sur le secteur en question et ainsi d'éviter d'éventuels dommages à la faune piscicole, lors des travaux.

Lors de cette pêche électrique 15 truites (de différentes tailles) ont été capturées + 1 barbeau + 1 loche franche.

Nous avons également suggéré la création d'une cache piscicole le long d'un mur. Dans l'Arbogne, à Corcelles/Payerne, vivent plusieurs espèces de poissons. La plus connue est la truite. Cette dernière espèce a cependant besoin d'un habitat diversifié dans lequel elle pourra aisément se cacher. Cependant, dans une rivière trop canalisée, les abris manqueront et la truite ne pourra donc pas y vivre. Un projet, mené conjointement avec la société vaudoise des pêcheurs en rivières (SVPR) de Corcelles/Payerne vise à créer de nombreuses caches piscicoles dans l'Arbogne, tout au long



Quelques photos prises pendant les travaux

du village. Nous espérons ainsi, pouvoir clairement améliorer les conditions de vie de plusieurs espèces de poissons, notamment des truites. Leur nombre, nous l'espérons, devrait augmenter, parallèlement au nombre de caches (habitat) présentes. Bien entendu, conjointement, il faut que la température de l'eau en été reste la plus fraîche possible et que la qualité d'eau soit bonne. A ce sujet, il est important de rappeler, qu'il ne faut jamais déverser une substance polluante à travers une grille d'eaux claires.

Ces grilles surplombent des canalisations qui se jettent directement dans une rivière ou un lac. Leur fonction est de collecter les eaux de pluie et ainsi éviter des inondations. Pourtant, malheureusement, beaucoup de gens prennent ces grilles pour des poubelles et y déversent des substances polluantes, ce qui provoque des pollutions des eaux. C'est donc pour sensibiliser la population à cette problématique, que nous menons depuis plusieurs années, une campagne de prévention contre les pollutions « Sous chaque grille se cache une rivière ». Site internet : www.aquava.ch
Phillipe Savary, garde-pêche.

Quelques jubilaires en 2022



*M. et Mme Mazenauer,
60 ans de mariage le 5 juillet 2022*



Christiane Caussignac, 90 ans le 30 août 2022



*M. et Mme Etter,
60 ans de mariage le 7 avril 2022*



René Rapin, 90 ans le 17 mars 2022

Sortie du «Bel-Âge»

Le 23 septembre dernier, 119 septuagénaires et plus avaient rendez-vous sur la place de l'Auberge pour une journée récréative. Après un petit verre de blanc dans le car pour passer le temps, tout ce petit monde a embarqué à Bienne pour un repas-croisière sur l'Aar, jusqu'à Soleure. Le temps de digérer sur le trajet du retour, tous se sont ensuite retrouvés à la grande salle pour une collation et ainsi terminer la journée. Nathalie et Franziska, nos deux infirmières accompagnatrices n'ont fort heureusement pas été mises à rude épreuve et les membres de la municipalité ont eu beaucoup de plaisir dans ces moments d'échanges avec une frange de la population qui apporte tant à notre village. Soleil et température idéale nous ont accompagnés durant cette journée et aux dires des participants, celle-ci fut une réussite. La prochaine édition de cette sortie du « Bel Âge » est agendée en 2024.



Vendanges 2022

Le 26 septembre dernier, Lenny et Hugo, apprentis à la voirie et à l'administration communale, participaient à la récolte du Galotta, raisin destiné à un vin élevé en barrique, que vous pourrez déguster dans une année ou deux. Ils ont ainsi mis un point final aux vendanges 2022.

La sécheresse et la chaleur de l'été ont eu des effets dévastateurs pour certaines cultures. Pour la vigne, cette météo a eu l'avantage d'empêcher la plupart des maladies de se développer, et ainsi d'obtenir du raisin dans un état sanitaire parfait. Le raisin est arrivé à maturité très tôt, les vendanges ont ainsi déjà débuté le 6 septembre !

Les baies n'ayant pu se gorger de jus, les volumes ne sont pas exceptionnels, mais, après deux ans difficiles, ils nous permettront néanmoins de retrouver des stocks relativement normaux. Tous les éléments sont donc alignés pour nous réjouir de ce millésime 2022 !



*Lenny Rapin,
apprenti à la voirie.*



*Hugo Villadoniga,
apprenti à
l'administration
communale.*



Notre vigneron Anthony Mottaz



Une partie de notre vignoble au Lavaux

Diverses informations communales

Départ à la retraite

Le 31 décembre 2022, Mme Marianne Rapin-Bucher, boursière communale, prendra sa retraite après 8 ans et demi de service auprès de notre commune.

Mme Rapin est entrée en fonction le 1er août 2014 après avoir été également boursière communale pendant de nombreuses années à Chevroux.

La Municipalité et ses collègues de travail la remercient chaleureusement pour tout le travail méticuleux et précis qu'elle a accompli durant ces années et lui souhaitent une heureuse retraite active, ainsi que leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé pour la suite.

Sa remplaçante, Mme Nadine Cornamusaz, qui est en place depuis le 1er novembre, vous sera présentée dans le prochain Corçall-Infos.



Tranquillité publique

Pour rappel et suite à plusieurs réclamations, nous publions ci-dessous quelques articles du règlement communal de police concernant l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics. L'entier du règlement de police est consultable sur notre site Internet : www.corcelles.ch

Article 60 Principe

La préservation de l'ordre, de la sécurité et de la tranquillité publics relève de la responsabilité individuelle de chaque usager.

Article 61 Interdictions

1 Tout acte sur le domaine public de nature à porter atteinte à l'ordre, la tranquillité, à la sécurité et au repos publics est interdit. Sont notamment compris dans cette interdiction : les querelles, bagarres, les chants bruyants, les cris, les attroupements tumultueux ou gênant la circulation ou les usagers, les pétards, les coups de feu, les jeux bruyants ou tous autres bruits excessifs.

Article 67 Repos public

1 Tout bruit de nature à troubler la tranquillité et le repos d'autrui est interdit entre 22h00 et 07h00

2 Les tondeuses, débroussailleuses, les scies et tous les engins bruyants et susceptibles de gêner le voisinage sont interdits : entre 19h00 et 07h00

entre 12h00 et 13h00, ainsi que le samedi avant 08h00 et après 17h00

pendant les jours de repos public tels que définis à l'article 82 du présent règlement

La présente interdiction comprend les tondeuses, les débroussailleuses, les scies électriques et tous engins bruyants et susceptibles de gêner le voisinage.

3 Ne font pas l'objet de l'interdiction prévue par les alinéas 1 et 2 ci-dessus, les travaux des entreprises de service public ou exigeant un exploitation continue, ainsi que les travaux urgents ou exigés par le maintien ou le rétablissement de la sécurité publique, de même que ceux indispensables à la conservation ou à la protection des récoltes.

Article 68 Instruments et appareils sonores ou à amplificateur de sons

1 L'utilisation d'instruments et d'appareils sonores ou amplificateurs de sons :

est interdit sur le domaine public et sur la voie publique sans autorisation préalable :

est autorisé dans les immeubles ou les véhicules et pour autant que le bruit ne cause pas des nuisances aux usagers, en particulier aux riverains et voisins.

2 Sont compris dans les interdictions et restrictions du présent article, les instruments de musique, d'appareils porteurs, reproducteurs ou amplificateurs de son ou d'images.

3 L'article 64 et les dispositions sur les manifestations et spectacles du présent règlement et les dispositions concernant les établissements au sens de la législation et la réglementation en matière d'auberges et de débits de boissons sont réservés.

Stratégie communale face à la crise énergétique

Afin de répondre aux demandes d'économies, destinées à prévenir un éventuel manque d'approvisionnement en électricité cet hiver, des mesures d'économies d'énergie seront mises en place dans la commune, notamment avec la température dans l'entier des bâtiments communaux et scolaire qui sera dorénavant bloquée à 20 degrés et les décorations de Noël qui ne seront pas lumineuses cette année.

A ce jour, nous sommes en possession des résultats d'études de notre éclairage public et de l'éclairage de l'entier des bâtiments communaux. Ces études nous apportent des informations importantes sur la consommation et sur les économies qui sont possibles de réaliser. Certains bâtiments seront adaptés rapidement et un préavis est en cours pour l'assainissement de notre éclairage public.

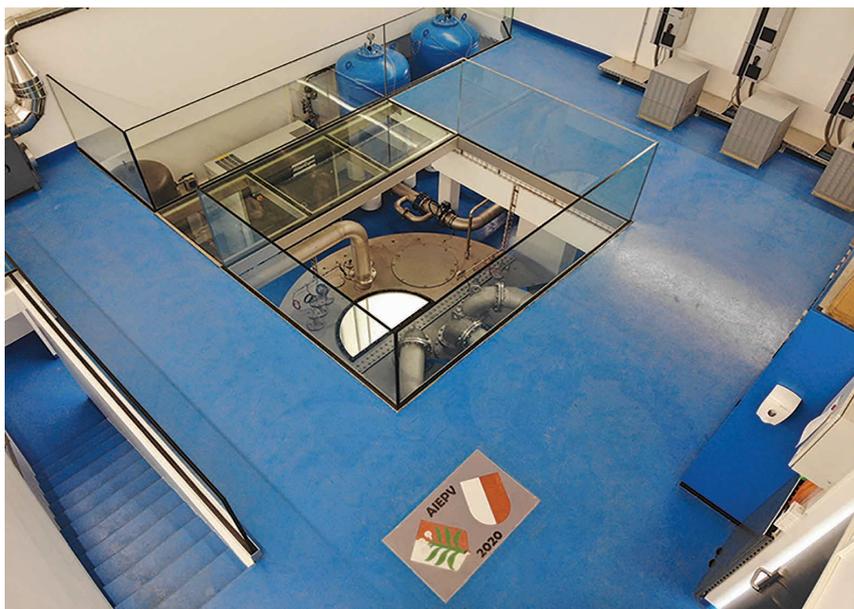
Votre commune travaille, en harmonie avec le canton, sur un plan en cas de crise énergétique en réfléchissant à divers scénarii afin de parer à l'essentiel. La municipalité informera sa population en temps voulu.

Afin d'assurer la distribution d'eau potable aux citoyens de Corcelles et Payerne en cas de blackout, l'AIEPV a passé commande d'une génératrice qui produira l'énergie nécessaire au fonctionnement du puits. Malgré cela, la municipalité encourage sa population à faire des réserves d'eau potable par sécurité.

Votre commune agit par souci d'économie d'énergie bien sûr, mais aussi, pour renforcer l'exemplarité envers ses citoyens. La municipalité invite sa population à l'économie et à encourager l'économie, afin de passer sereinement l'hiver.

Nouveau règlement de distribution d'eau

En date du 05 mars 2013, le Grand Conseil vaudois a modifié la loi sur la distribution de l'eau. Le but principal de cette modification était de répondre aux exigences du droit fédéral et à clarifier l'étendue des obligations légales des communes.



Ces dispositions imposent aux communes vaudoises de mettre en conformité et adapter leur règlement sur la distribution de l'eau.

En date du 05 octobre 2022, le Conseil communal adopte le nouveau règlement qui amènera une augmentation du prix du m³ d'eau consommé à partir du 1er janvier 2023.

Vous pouvez trouver le détail de ce règlement sur le site Internet de la commune : <https://corcelles.ch/reglements-communaux>

Pour information, le m³ d'eau sera facturé CHF 1,30 (hors taxe) pour l'année 2023, auquel s'ajoutera une taxe fixe de location pour le compteur d'eau en fonction de son calibre, ainsi qu'une taxe annuelle d'abonnement calculée pour chaque compteur et par tranche de consommation.

L'équipe rédactionnelle est composée de :

Baux Jaquemet Ariane
municipale
Cherbuin Olivier
municipal
Pahud Jean-François
secrétaire municipal
Villadoniga Hugo
apprenti empl. de commerce
Rapin Jonas *pour les photos*

Pour tout contact :

Tél. 026 660 25 62
commune@corcelles.ch
Rte de Bitternaz 13

Présentations de deux sociétés locales

Association des paysannes vaudoises (APV), groupe de Corcelles



Formée d'environ 5'200 membres réparties en 73 groupes, l'Association des paysannes vaudoises fait partie des 7 grandes sociétés vaudoises. Elle a été fondée en 1931.

Au début de l'année 1965, sous

l'impulsion de 5 dames, soit : Anne-Marie Blattner-Bosset, Denise Rapin-Detrey, Hélène Jan-Delacour, Gladys Bärtschi-Prader-vand et Simone Fivaz-Detrey, le groupe de Corcelles s'est formé. La première assemblée a réuni une vingtaine de membres et, six mois plus tard, leur nombre avait déjà doublé.

Dès le début, la palette de cours était riche et variée. Par exemple : connaissance des viandes, couture, yoga, natation, poterie, lutte antiparasitaire dans les jardins, cours de cuisine, bricolages divers, pour n'en citer que quelques-uns.

Chaque programme comprenait également une course sur un ou plusieurs jours pour découvrir d'autres paysages et d'autres cultures linguistiques.

En 2015, le symbole de l'abeille, propre à l'APV, a pris toute son importance lors de notre 50ème anniversaire. C'est en nous unissant et en nous mettant au travail que nous avons pu mettre sur pied un brunch qui a rencontré un joli succès.

En 2018, la ruche corçalline s'est à nouveau mise en mouvement pour organiser l'assemblée des déléguées et ainsi faire découvrir la banquise à tous les groupes APV du canton.

A ce jour, notre groupe comprend 103 membres. Toutes les dames, quels que soient leur profession et leur âge, sont les bienvenues dans notre Association. Notre but principal est de favoriser le rapprochement et la compréhension entre les milieux citadins et ruraux. Notre Association est également un lieu d'intégration où le lien intergénérationnel est très fort. Elle est également la garante du savoir-faire et du savoir-être de notre région.

Chaque année, notre programme propose des cours et activités variés dans les domaines du bricolage, de la cuisine, du bien-être, du sport, etc. Une course d'un jour est également organisée. Si les domaines de cours sont toujours les mêmes, les techniques ont évolué avec le temps. On ne parle plus par exemple de lutte antiparasitaires, mais de permaculture.

Notre groupe est également présent lors de différentes manifestations locales ou régionales telles que : Comptoir broyard, soutien aux sociétés villageoises.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à visiter notre site internet www.apv-corcelles.ch.

Comité APV



Le Club des Aînés de Corcelles

Le Club des aînés de Corcelles est une association gérée par un petit groupe de bénévoles. Six personnes œuvrent actuellement à l'organisation de rencontres destinées aux aînés du village.

De septembre jusqu'en avril, des réunions ont lieu en règle générale le premier mardi de chaque mois, de 14h.30 à 16h.30 environ, à la grande salle communale. Ces réunions sont animées par des films, des conférences, un loto, de la musique et des chansons. Tout ceci, autour d'une tasse de thé avec de délicieuses pâtisseries confectionnées par les bénévoles. Une fête de Noël avec repas, ainsi qu'une broche sont organisées chaque année. La saison se termine en principe par une course fin mai début juin. Un programme de la saison est distribué aux membres du Club, généralement dans le courant du mois d'août.

L'âge n'a pas d'importance, toute personne est la bienvenue dans notre Club. C'est une opportunité pour faire connaissance avec d'autres habitants de Corcelles et participer ainsi à la vie de notre village. C'est l'occasion également de vivre des moments de complicité amicale, dans la joie et la bonne humeur ! Chacune et chacun sont les bienvenus, sans inscription sauf lors d'animations avec repas. Sur demande, vous pourrez être véhiculé de votre domicile à notre lieu de rencontre.

Le Club ne perçoit pas de cotisation, une crousille récolte vos dons qui financent les activités présentées. Le Club bénéficie par ailleurs d'un large soutien de la part de nos Autorités communales.

Le Comité bénévole est à votre disposition pour vous renseigner. Il est composé de Mesdames Christiane Bettex, Madeleine Hugli, Léa Perrin, Pierrette Plumettaz et Lisbeth Sehmman, ainsi que de M. Jean-Claude Sehmman.

N'hésitez pas à nous rejoindre, le Comité se réjouit de vous accueillir ! Pour vous inscrire si vous ne recevez pas encore le programme, ainsi que pour tout autre renseignement :

Lisbeth et Jean-Claude Sehmman

Rue des Moulins 7, 1562 Corcelles

Tél 026 660 31 69 ou 078 776 50 99

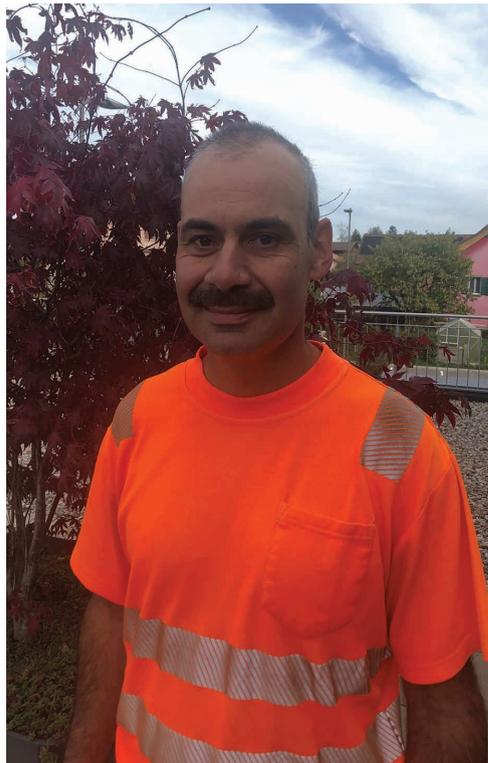
PS : Pour le seconder lors des animations, le Comité recherche quelques bénévoles !



Calendrier des manifestations déjà programmées en 2023

28 Janvier	Soirée du Choeur d'Homme
3-4 Fevrier	Soirée annuelle de La Lyre
4 Mars	Mise des Vins
22 Avril	12 heures de la friture avec La Lyre
30 Avril	Tir de groupe Union et Fraternité
5-6-7-8 Mai	Fête de Mai
2 Juin	Repas de soutien Paroisse PACORE
10-11 Juin	Graines de foot et tournoi de pétanque du FC Corcelles
23 Juillet	Slow-up Broye
31 Juillet	Célébration de la fête nationale
6 Octobre	Traditionnelle Brisolée
28 Octobre	Fête de la Bière du FC Corcelles
10 Novembre	Tirs de nuit Union et Fraternité
1-2 Décembre	Soirée annuelle Société de Gymnastique

Présentation de deux collaborateurs



Jérôme Moll

Jérôme est né le 13 mai 1975 à Corcelles-près-Payerne.

Il a suivi ses écoles primaires et secondaires à Corcelles et Payerne. Déjà là, il adore travailler à la campagne chez son grand-papa agriculteur et donner des coups de main à d'autres paysans du village.

Il obtient son CFC d'électricien en automobiles en 1996 après 4 ans d'apprentissage auprès du garage J. Oulevey à Payerne. De retour de l'école de recrues, il travaille en qualité de mécanicien électricien au garage de l'Aviation à Payerne.

Après 6 ans dans cette entreprise, Jérôme a voulu voir autre chose ; il a été engagé par l'Etat de Vaud en qualité d'employé d'entretien des routes cantonales et nationales. Il y restera jusqu'en 2018. Le 1er septembre cette même année, il est engagé par les CFF où il s'occupera de la maintenance et de la réparation des installations de sécurité.

C'est en janvier 2020 que Jérôme rejoint l'équipe de la voirie ; il est notamment responsable de l'entretien du parc de véhicules et de la gestion des déchets (déchetterie). Il remplace également le responsable de la station d'épuration.

Côté privé, Jérôme habite à Corcelles avec son épouse et sa fille. Il a comme passion les vieux tracteurs et machines anciennes qu'il bichonne pour participer à différentes expositions dans la région. Il aime le ski, la randonnée et fait partie de la société de musique La Lyre de Corcelles au sein de laquelle il joue du cornet.

Aujourd'hui, il est très ravi de travailler pour son village où il croise régulièrement des citoyens qui lui témoignent de la reconnaissance pour le travail que lui et ses collègues effectuent.

Andrea Cartoni

36 ans, né et scolarisé à Payerne, le village de Corcelles lui colle néanmoins aux basques depuis sa naissance. Corçallin d'origine, (bon de Corcelles-le Jorat il est vrai), il a effectué 2 ans de sa scolarité dans le collège actuel. Ses grands-parents paternels ont vécu à Corcelles dans les années 60... et même habité durant quelques années dans la maison du Mont. Son papa a quant à lui, travaillé dans le village durant 50 ans alors que son frère y travaille depuis 15 ans.

En janvier 2010, c'est donc tout « logiquement » qu'il rejoint la commune au poste de technicien communal au service des travaux et de la sécurité (STS). Ses tâches au sein de la Commune sont très variées.

En effet, que ce soit dans le domaine des routes, des infrastructures, de l'urbanisme, de la sécurité et de la police des constructions, il répondra au mieux à vos demandes. Délégué BPA et préposé à la sécurité au travail, il élabore également les préavis techniques pour le Conseil Communal. Dessinateur en génie civil de formation, il peut encore s'épanouir à cette activité en réalisant tout type de plans et de projets qui lui sont demandés par la Municipalité ou par ses collègues du service de voirie.

Bref, une sorte de généraliste dans le domaine technique qui fait le lien entre les divers services du canton, la Municipalité et les administrés.

Habitant le village depuis 2010, il est en couple depuis bientôt 10 ans et a 2 enfants Matteo et Myla.

Footballeur dès son plus jeune âge, les pépines physiques l'ont poussé à ranger ses crampons définitivement en 2020, alors qu'il évoluait au sein de la 1ère équipe du village. Son lien particulier pour ce sport ne l'a pas conduit bien loin vu qu'il fait désormais partie du comité du FC Corcelles, tout en entraînant une équipe de juniors.

Son temps libre, il le passe principalement en famille où il s'adonne à de nombreuses activités. Il participe également de près aux Brandons avec le groupe de char des Bibi's.



Rivières et ruisseaux de Corcelles

*Irons-nous voir si le loup
boit au ruisseau de Foitaloup
Observer le vol du héron
Sur les rives du Motélon*

*Ecouter les chants mystérieux
des fées du ruisseau de Creux
ou musarder dans les buissons
sur les rives du Merdasson ...*

Après un été de sécheresse où l'on a pu apprécier la valeur de l'eau, il est intéressant de considérer la richesse hydrologique de Corcelles qui possède sur son territoire deux tronçons de rivières et plusieurs ruisseaux.

La Broye prend sa source dans les Préalpes fribourgeoises au nord de Semsaes, oblique vers le nord-est aux environs de Moudon et après avoir joué avec les frontières cantonales, elle se jette dans le lac de Morat à Salavaux à l'issue d'un parcours de près de 80 kilomètres. Attestée comme Brodiam en 1155, Broye viendrait du nom d'une déesse gauloise Vroica, « La Bruyère », dont dérive le gallo-romain bruca, de même sens. Selon un autre expert, qui mentionne les noms anciens Brodia, Brolius et Brovia en 1274, Bruya, en 1295, ce serait un dérivé de l'ancien haut allemand brogil, « marais ».

On appelle Ancienne Broye le cours primitif de la Broye avant les travaux de canalisation effectués du XIXe au début du XXe siècle suite à de nombreux débordements dans la plaine.

L'Arbogne (Ou Erbogne pour certains Vaudois), est un des nombreux affluents de la Broye. L'Arbogne est issue de plusieurs sources situées entre Châttonnaye et Lentigny. Elle rejoint la Broye peu après Avenches après avoir parcouru une trentaine de kilomètres. Son nom signifie rivière ou source blanche,

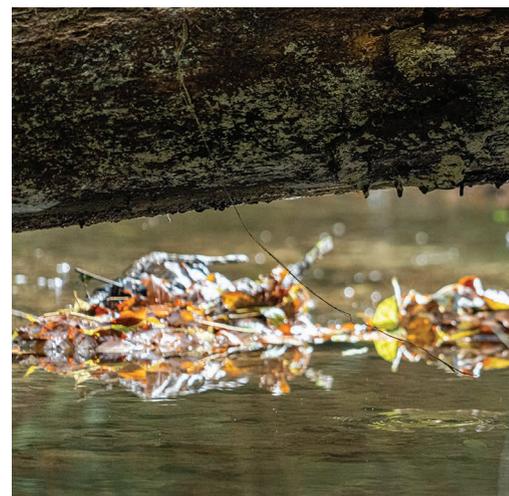
écumeuse, du latin alba, « blanche », ou « l'eau divine », complété par le suffixe issu du gaulois -onne, « cours d'eau, source ». Dès le haut moyen-âge, son eau détournée dans des canaux a permis l'exploitation à Corcelles de diverses installations : moulins, scieries, huileries, foulons.



L'Arbogne

Les inondations, à répétition dans le village au cours des années 2000, ont rendu nécessaire l'aménagement d'un canal de dérivation d'une longueur de six kilomètres, inauguré en 2015.

Le Ruisseau de Creux : Affluent de l'Arbogne, il descend des pentes de Montagny-la-Ville, suit le vallon ombragé qu'il a creusé, formant la limite entre les cantons de Vaud et de Fribourg. Il fait une chute spectaculaire d'une dizaine de mètres qui a été à l'origine de plusieurs légendes avant de suivre un ravin encaissé et sauvage d'où il sort pour se jeter dans l'Arbogne. Endroit concave, vallon encaissé, creux d'eau, mare où l'on abreuve les bestiaux, trou, fosse. Issu de l'ancien français crues, « creux plus ou moins profond », du latin vulgaire crosus, crosa, « creux », ou du patois crau, cro, crouè, « creux, dépression de terrain, cavité »



Le Ruisseau de Creux

Le Creux des Sarrasins. Quatre noms différents désignent ce même lieu: Creux de la Chettaz, Creux de la Piscine, Creux de Saillens et Creux des Sarrasins. Les anciens habitants de la région, imaginaient en cet endroit des rondes nocturnes de sorcières autour du diable (le maffi) et ont baptisé ce lieu le Creux de la Chettaz (Chette), c'est-à-dire le "Creux du Sabbat". L'expression « Faire la chette » est ainsi restée dans le sens de faire grand bruit. Des plans de Corcelles portent la désignation « Creux de la Piscine ». Ce nom vient du bassin creusé par la chute à son pied. On trouve également sur certains actes l'appellation Creux de Saillens. Les noms de Saille ou Saillen désignent généralement des rochers en promontoire. Le Creux des Sarrasins devrait son origine au fait que des troupes de pillards venues d'Afrique du Nord aux Xe et XIe siècles, auraient trouvé refuge dans le vallon profond sous la conduite de leur chef Alibas et y auraient installé leur campement au pied de la chute d'eau.



Le creux des Sarrasins

Le Motélon, d'abord payernois, débute son cours dans la forêt de Nervaux, au-dessus de Vers-chez-Savary, oblique vers le nord près du stand de Vernex, longe la route dite « 601 » avant de passer sous la ligne de chemin de fer Payerne – Fribourg, puis de se fondre dans l'Arbogne près des anciens moulins Bossy. Il est fait mention de Rivo dou Mostellon en 1406. Un nom issu du patois mothèla, « fouine », dérivé du latin mustela, « belette, fouine ». Il se peut qu'il soit aussi un diminutif avec le suffixe -on de l'ancien français motel, motele, « petite motte, colline ».



Le Motélon

Le Ruisseau du Saut. A l'est de la commune, au coeur de la Forêt du Saut, ce cours d'eau bondit dans la molasse, fait une première chute d'un mètre environ, puis une seconde de trois à quatre mètres avant de rejoindre l'Arbogne au nord du carrefour du Bornalet. On pourrait penser que ces sauts du cours d'eau ont donné son nom au bois et au ruisseau. Mais l'origine serait plus probablement à trouver dans le mot latin saltus, « bois, forêt ». Le ruisseau qui court dans le bois.



Le Ruisseau du Saut

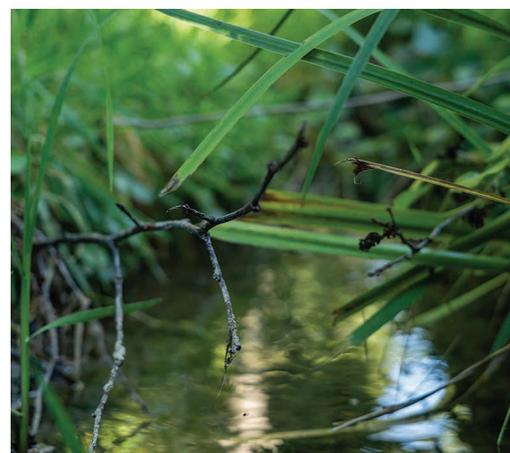
Le Merdasson est un petit affluent de l'Arbogne sur sa rive droite. Il prend sa source au sud-est du bois de Corsalettes et rejoint l'Arbogne au-dessous de Tours. Ce nom est lié à un lieu caractérisé par la mauvaise qualité de ses terres, un pâturage au sol fangeux, ou désigne un cours d'eau particulièrement boueux. De l'ancien français merdas, « boue, marécage », ou encore du gallo-romain merdantione, « cours d'eau boueux et limoneux », avec le suffixe péjoratif -asse, et le suffixe diminutif -on.



Le Merdasson

Le Ruisseau de Foitaloup apparaît sur le territoire corçallin en aval de Belmont, suit un parcours paisible vers l'ouest où il marque la limite entre la commune de Corcelles et celle de Belmont-Broye (anciennement Russy). Puis après un bref passage en forêt, il reprend son cours souterrain avant de rejoindre l'Arbogne entre Corcelles et Dompierre. Certains prétendent que ce nom signifie « fouette le loup » sans préciser à la suite de quelles circonstances ce ruisseau fut ainsi nommé. L'étymologie nous indique plutôt qu'il s'agirait d'un dérivé des anciens noms du hêtre, du latin fagus, « hêtre » et du nom commun régional de cet arbre fayard, foyard. Foitaloup signifierait « ruisseau bordé de hêtres » ou serait une déformation de Foiteley ou Fouetteley "petit bois de hêtres".

Jean-Luc Chaubert



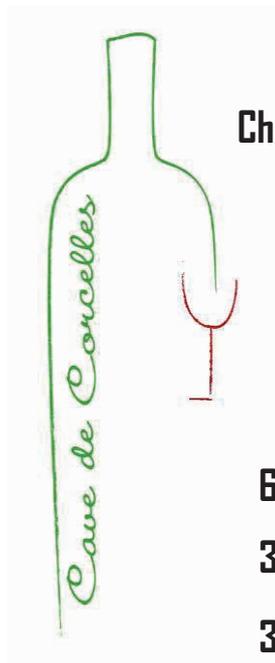
Le Ruisseau de Foitaloup

Brisolée 2022

La traditionnelle Brisolée automnale s'est déroulée le 07 octobre dernier et a rencontré un franc succès !

Dès cette année, la Commune a transmis l'organisation de cette manifestation aux sociétés locales, et pour la première, c'est la société Sportfit qui a géré de main de maître cette soirée sympathique durant laquelle 70 kg de châtaignes ont été servis aux nombreuses personnes présentes.





Chaque premier vendredi du mois, pour accompagner votre verre de vin,

SOIRÉES SPÉCIALES AU CAVEAU DE L'OURS BLANC

Programme 2023

6 janvier	Gâteaux des Rois sucrés - salés
3 février	Marékoffs (Malakoffs au Maréchal)
3 mars	Les pizzas de l'Auberge
7 avril	Vendredi Saint - caveau fermé
5 mai	Place à la Société de Jeunesse
2 juin	Les gâteaux du Vully de P.-A. Roche
7 juillet	Le tartare de Laway
4 août	Melon - jambon cru et sangria
1er septembre	La Bénichon de Véro et Blaise
6 octobre	Brisolée
3 novembre	Trâtes
1er décembre	Fenêtre de l'Avent et gourmandises de Noël



Fenêtres de l'Avent

Ci-après, le programme du calendrier des fenêtres de l'Avent 2022 dans notre village. Vous y trouvez les noms et les adresses où se dérouleront ces rencontres durant le mois de décembre, ainsi que les horaires.



Jeudi 1 décembre	<i>Habitants de l'immeuble</i>	<i>Ch. des Marais 1</i>	<i>19-21h</i>
Vendredi 2 décembre	<i>Laiterie de Corcelles</i>	<i>Rte des Bays 10</i>	<i>19-21h</i>
Jeudi 8 décembre	<i>Famille Nicolas Oulevey</i>	<i>Maupas-Dessus 2</i>	<i>19-21h</i>
Vendredi 9 décembre	<i>Logements protégés</i>	<i>R. Alexandre - Dumont 3</i>	<i>18-20h</i>
Samedi 10 décembre	<i>Familles Cherbuin et Bulliard</i>	<i>Rue des Péralles 23</i>	<i>19-21h</i>
Jeudi 15 décembre	<i>Familles Mauron, Pahud et Pfund</i>	<i>Ch. de l'Arzilier 3</i>	<i>19-21h</i>
Vendredi 16 décembre	<i>Famille Liniger-Libanet</i>	<i>Rte de Freybonnaz 34</i>	<i>19-21h</i>
Samedi 17 décembre	<i>Famille Sven Tramaux</i>	<i>Rue des Péralles 37</i>	<i>19-21h</i>
Lundi 19 décembre	<i>La Lyre et Chœur d'hommes</i>	<i>Concert à l'église</i>	<i>19-21h</i>
Jeudi 22 décembre	<i>Yvette et Sandrine Rapin</i>	<i>Rte des Bays 23</i>	<i>19-21h</i>
Vendredi 23 décembre	<i>Famille Laurent Rüfenacht</i>	<i>Rte du Chêne 10</i>	<i>19-21h</i>

La Municipalité souhaite à toute la population

UN JOYEUX NOËL

DE BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE